

Bonjour,

Infos à transmettre à toutes adhérentes et tous adhérents Clubs CODEP 65.

Lors réunion Codep du 10 septembre 2021, nous avons parlé des aménagements routiers. Dans ce domaine le sujet est vaste car le 65 est très en retard malgré ce qu'annoncent certaines personnalités.

Je ne me suis pas trop avancé sur le sujet car je n'avais les documents lors de la réunion.

Simplement pour vous rappeler qu'actuellement nous avons deux moyens de signalements à notre disposition pour rapporter des informations à qui de droit.

1..-Fiche Signalement Déficiences et Imperfections de l'Infrastructure Routière. En PJ.

2-Suricate. En Pièce Jointe

Pour le 1 cette fiche a été instaurée au sein du Codep 65 depuis 2019. Lors de mes contacts avec Mr. GAYE METOU Mickaël Chef du Service Coordination et Exploitation de la Route Direction des Routes et Transports Conseil Départemental 65 je lui ai remis 1 fiche.

Pour le 2 il s'agit d'un moyen de communication National qui concerne toutes les activités. Possibilité de télécharger sur un téléphone très facile à exploiter. J'ignore si depuis mon email du 20.04.2021 certains ont utilisé ce moyen de com.

### Petit rappel :

**Pour la fiche 1 Signalement** Codep pour tout ce qui concerne le réseau routier Départemental il est convenu d'adresser la fiche au DS Codep 65 qui la remet au service concerné. Pour les réseaux Communaux ou voies des Communautés de Communes il est convenu que le DS Club local remette lui-même la fiche au service concerné et adresse une copie pour info au DS Codep 65.

Pour Suricate, chacun transmet directement sur l'application et pour info envoi d'un email au DS Codep 65.

A ce jour 18/09/2021 **j'ai transmis 1 fiche au CD Routes 65**, j'en déduis que tout va bien et pourtant dans les diverses conversations avec les licenciés il est fait état de trous, de plaque d'égouts ou Télécom dangereuses, de carrefours sans visibilité, de zones étroites...etc....

Vous rappelle que je ne peux pas me déplacer dans tous le Département, le vélo n'est pas mon activité principale ce qui fais que je ne vois pas tout. Tous les écrits et contacts avec les divers services je suis en mesure de les assurer donc à vous de voir nous avons les moyens de communication, le contact au Conseil Départemental et les contacts dans les diverses Mairies, Communautés de Communes, PLVG.

Comme l'ensemble du bureau Codep je reste à votre écoute et si l'un d'entre vous peut améliorer le système existant nous sommes preneurs de toutes les idées.

Sportivement, bon vélo.

Jean-Pierre BEGARIE

Délégué Sécurité FFVELO CODEP 65

departement65-securite@ffvelo.fr